Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

REVUE

DE PARIS.

IMPRIMERIE D'ÉVERAT,
rue du Cadran, n. 16.

309159

REVUE DE PARIS.

TOME SEIZIÈME.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS,
RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N° 17,
ET CHEZ LEVAVASSEUR, LIBRAIRE, SUCCESSEUR DE PONTHIEU,
PALAIS-ROYAL.

1830.

Notes du mont Royal

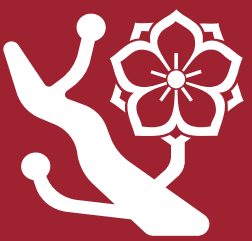

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

OVIDE.

Il y avait à Rome au temps d'Auguste, vers l'an 763, un homme qui pouvait se croire bienheureux; c'était le poète Ovide. Tout ce qui peut flatter l'amour-propre, exciter la convoitise ou solliciter l'ambition : la naissance, la fortune, la faveur du prince, un esprit fécond, un brillant génie, Ovide le possédait, et il jouissait de tout avec mesure ; il n'abusait que de son génie. Au théâtre, Ovide siégeait parmi les chevaliers; l'empereur n'était ni de sang plus noble ni de plus vieille race. Propriétaire de domaines fertiles dans le pays des Péligniens, il vivait à Rome avec le revenu de ses champs, dans l'abondance de tous les plaisirs et de tous les biens. Les citoyens les plus distingués de l'empire par leur naissance et leur mérite, des princes, des sénateurs, des politiques, des guerriers, aimaient à se réunir le soir dans une charmante maison qu'il habitait près du Capitole. Le poète passait le reste du temps à composer des vers ou à cultiver ses jardins; car l'amour ne l'occupait plus; Ovide était alors âgé de cinquante-deux ans; et, marié pour la troisième fois, il avait fait choix d'une femme qui, entre autres qualités remarquables, avait le grand talent de le fixer.

Comme poète, la réputation d'Ovide était à son apogée; on l'applaudissait avec transport au théâtre; on le lisait avec délices dans la solitude du Gynécée ; les femmes surtout, dont l'influence s'affermissait de plus en plus dans la monarchie d'Auguste vieillissant sous le joug de Livie, les femmes avaient adopté la gloire

d'Ovide. Horace, Virgile, Tibulle, Properce, étaient morts; Ovide, protégé contre leur souvenir par la décadence déjà sensible du bon goût, flatteur de son siècle, dont l'élégante corruption trouvait en lui un ingénieux interprète, régnait dans l'opinion des contemporains sans contrôle et sans rivaux. Cette popularité toute poétique l'eût défendu à elle seule contre les caprices d'un pouvoir soupçonneux, si d'ailleurs la bienveillance d'Auguste n'eût été pour lui un puissant motif de sécurité. Il avait l'amitié du prince, il était bien en cour; c'était beaucoup dans un pays où s'établissait le règne du bon plaisir. Admis dans l'intimité de la famille impériale, où l'exil de Julie laissait depuis dix ans une place vide aux foyers de son vieux père, Ovide s'y maintenait par la douceur de son commerce et les grâces de son esprit; il charmait Auguste, il égayait Tibère; il couvrait l'immoralité de ses principes sous un vernis brillant de savoir-vivre; on lui pardonnait ses vers dès qu'on les lisait, si bien que dans cette cour déjà si guindée, au sein de cette pruderie officielle dont Livie était l'ame et le modèle, Ovide se faisait aimer par des défauts contraires; mais il n'y avait d'exception que pour lui.

C'était donc un homme fort heureux que le poète Ovide.

Un matin pourtant, le 20 novembre de cette même année (1), quand Rome s'éveilla, une funeste nouvelle parcourut la ville. Le poète à la mode, l'enfant gâté de la cour, Ovide venait de partir pour un lointain exil; quatre chevaux rapides l'entraînaient à Brindes, sous la garde d'un commissaire de l'empereur; un vaisseau l'attendait dans l'Adriatique. Le deuil remplissait sa maison; sa femme, évanouie, les cheveux épars dans la poussière, gisait étendue aux pieds de ses dieux domestiques et devant ses foyers éteints (2).

La consternation fut grande parmi les amis du malheureux poète; les courtisans pâlirent, les femmes pleurèrent avec d'abon-

(1) 763 de la fondation. Cette date est conforme à l'ordre chronologique adopté par Bucherius.

(2) Voyez *les Tristes*, liv. I, élég. III.

dantes larmes le chantre de Corinne et des amours. Bientôt parut l'édit impérial de condamnation. Ovide était *relégué* (1) à Tomes, aux extrémités de l'empire, près de l'embouchure du Danube, au milieu d'une population sauvage. Il avait été condamné sans jugement, par la seule volonté du prince; mais il conservait sa fortune, qui lui devenait inutile, et ses droits de citoyen, qui ne l'avaient pas défendu contre un acte arbitraire. Ses ouvrages furent exclus des bibliothèques publiques, et il devint dangereux de prononcer son nom. Du reste la cause de son exil restait inconnue; Auguste donnait pour motif, dans son édit, la publication de l'*Art d'aimer* qui avait paru douze ans auparavant : c'était un mensonge, de ceux que les rois se permettent quand ils estiment médiocrement leurs peuples. Mais à Rome personne ne s'y trompa; l'*Art d'aimer* n'était qu'un prétexte, on n'en rechercha que plus avidement la cause véritable, et tout porte à croire qu'on la trouva. L'opinion qu'exprime le poète ne doit même laisser aucun doute à cet égard :

(1) Il y avait trois sortes d'exil : ou l'on était banni par un décret du sénat, *jussu decretoque senatûs;* ce qui excluait toute espérance de retour. Auguste avait employé ce moyen pour faire condamner son petit-fils, Agrippa Posthume; — ou bien c'était un tribunal, quelquefois une commission qui appliquaient la loi; — ou enfin, depuis l'établissement de l'empire, le prince lui-même, comme père de la patrie, prononçait la peine de l'exil, à l'instar des pères de famille qui exerçaient aussi ce droit chez eux : ce n'était, dans ce dernier cas, qu'une simple *relégation* qui n'entraînait ni la confiscation, ni la perte des droits civils, ni la perpétuité. Ovide, dans les vers suivans tirés de ses *Tristes*, donne une idée fort exacte de la législation de l'exil; le malheureux avait eu le temps de la méditer.

Insuper accedunt, te non adimente, paternæ
Tanquàm vita parùm muneris esset, opes.
Nec mea decreto *damnâsti facta* senatûs;
Nec mea selecto judice *jussa fuga est.*
Tristibus invectus verbis, ità principe dignum,
Ultus es offensas, ut decet, ipse *tuas.*
Adde quod edictum, *quamvis immane minaxque,*
Attamen in pœnæ nomine *lene fuit.*
Quippe relegatus, *non* exul *dicor ab illo :*
Parcaque fortunæ sunt data verba meæ.

« La cause de ma ruine, dit-il dans ses *Tristes*, est trop universelle-
» ment connue pour qu'on ait besoin de mon témoignage (¹). »

C'est pourtant là un des points de l'histoire littéraire du siècle d'Auguste que le silence des contemporains a laissés le plus obscurs et le plus controversés. Il n'y a pas mot dans leurs ouvrages qui puisse mettre sur la trace de la vérité; et la cause de cette disgrace terrible, éclatante, de l'un des plus grands poètes dont s'honore le génie humain, est restée dans les ténèbres de la critique conjecturale, comme une éternelle énigme destinée à exercer pendant des siècles la sagacité des savans et l'imagination des rêveurs.

Admirons ici les progrès qu'avaient faits à Rome, au temps qui nous occupe, la domination d'Auguste et l'esprit de servitude des Romains. Au début de sa puissance, malgré l'enthousiasme qu'inspirait la gloire encore récente de ses victoires, l'opposition éclate contre lui en plein théâtre. Un jour, à une représentation publique, tout le peuple applaudit avec fureur un vers injurieux adressé sur la scène à un joueur de psaltérion, et qui, pris dans un sens équivoque, pouvait s'appliquer à l'empereur :

Voyez ce débauché gouverner l'univers (²)!

Trente ans plus tard, au milieu d'une paix générale, un chevalier romain est enlevé dans sa maison, proscrit sans jugement, pour un crime imaginaire; et pas une voix ne s'élève pour sa défense! Nous faisons profession d'une estime sincère pour quelques grandes actions qui ont illustré Auguste; mais nous ne partageons pas l'admiration qu'inspirent généralement les dernières années de son règne. Racine a dit,

Enfin, Néron naissant
A toutes les vertus d'Auguste vieillissant;

(¹) *Causa meæ cunctis nimiùm quoque nota ruinæ*
Indicio non est testificanda meo.

(²) *Videsne ut cinœdus orbem digito temperet!*
L'équivoque roule sur l'expression latine, qui peut signifier également *parcourir du doigt l'orbe du psaltérion*, et *gouverner l'univers avec le seul geste.*

nous sommes peu touché des vertus d'un prince qui, déjà flétri par l'âge, appesantit sa main septuagénaire sur le poète qui fut son ami ; nous le détestons surtout dans la lâcheté des Romains qui supportent cette infamie, et dont pas un n'ose dénoncer à la postérité le secret du maître. Et le poète (honte qu'excusent à peine l'excès de son malheur et le trouble de sa raison!), le poète condamné au mépris de toute justice, jeté sur une plage inhospitalière, en proie aux horreurs d'une vie sauvage, ne sait que s'humilier sous la main qui l'accable; il n'a pas assez d'hymnes pieux et reconnaissans pour l'odieux tyran qui l'a frappé; il élève un autel à César(1), il couronne de fleurs son image dans la misérable hutte où s'achève, au milieu des larmes, sa vieillesse hâtive et abandonnée ; et dans le plus grand égarement de sa douleur, parmi ces milliers de vers où s'exhale son désespoir, il ne lui échappe pas un mot qui accuse Auguste, pas un aveu qui trahisse le secret de son malheur. Chacune de ses élégies est une sincère mais impuissante protestation de son innocence. Quand la plus simple révélation suffirait pour tout éclaircir, il se consume en périphrases ingénieuses et obscures, il s'épuise à force de réticences; on dirait un jeu d'esprit, et cependant rien n'est plus sérieux et plus triste. Il voudrait laisser un nom sans tache à ses enfans, réhabiliter pour l'avenir sa mémoire injustement flétrie, mais il n'ose; l'avenir l'effraie comme le présent; il semble qu'il craigne d'y retrouver l'empereur.—Quelle était donc cette puissance qu'il fallait flatter dans les salons du Palatium et sous les chaumières du Sarmate, et qui imposait la discrétion même à l'exil?

On conçoit sans peine avec quelle ardeur la critique moderne

(1) . . . . . *Videt hospita tellus*
In nostrâ sacrum Cæsaris esse domo;
Stant pariter natusque pius, conjuxque sacerdos,
Numina jam facto non leviora deo;
His ego do toties cum thure precantia verba,
Eoo quoties surgit ab orbe dies.
Nec vestris damus hæc oculis, procul urbe remoti:
Contenti tacitâ sed pietate sumus.

Epist. ex Ponto, lib. IV, ep. IX

dut se précipiter, à la renaissance des lettres, dans ce vaste champ que le silence d'Ovide laissait ouvert aux conjectures. Elle ne s'en fit faute assurément; et s'il nous fallait tenir compte de toutes les hypothèses où s'est égarée, depuis des siècles, la simplicité des scoliastes, nous pourrions causer de cruelles impatiences à nos lecteurs. La plupart de ces tentatives échouèrent : c'était justice; et quand le système de M. Villenave a paru, dans ces derniers temps, rallier à lui l'opinion d'un grand nombre de savans, c'est qu'il avait commencé par démolir de fond en comble tout ce qui restait sur pied des anciennes hypothèses. Mais ce système lui-même, quoique présenté avec beaucoup d'art, et soutenu par une dialectique puissante, n'est pas, à beaucoup près, le dernier mot de la critique dans la question qui nous occupe. Il est permis, après avoir lu M. Villenave, de n'être pas convaincu qu'Ovide ait été sacrifié par Auguste comme une victime politique de l'ambition de Livie. Quelle crainte pouvait inspirer à Livie, préoccupée de si hauts intérêts, un poète, un voluptueux, qui ne savait que chanter, qui ne songeait qu'à plaire, et qui avait renoncé, par insouciance d'artiste, à toutes les espérances de fortune politique que lui permettaient sa naissance, son immense savoir, la popularité de son talent et l'amitié du maître? A vingt-trois ans, Ovide avait pu entrer au sénat; il avait parcouru tous les grades qui conduisaient à cet honneur; mais il n'osa passer outre :

Majus erat nostris viribus illud onus.

Un tel fardeau l'effraya; et, comme il le dit lui-même, il suivit le conseil des muses, qui l'invitaient au repos. Ce fut alors qu'il refusa le laticlave. C'était un noble exemple de modération. Qu'on se figure un poète de nos jours refusant le manteau de la pairie! Éloigné des affaires, Ovide continua de fréquenter la cour; mais il n'y rechercha que le plaisir. Fut-il l'amant de Julie? On a pu le dire de son temps; la malignité publique interpréta contre la fille d'Auguste plusieurs vers licencieux du poète; on prête aux riches; on se plut à exagérer les désordres de Julie; et de fait, sur le nombre,

c'était peu qu'un amant de plus; mais rien ne prouve la complicité d'Ovide dans les déréglemens de cette princesse (1). C'est en l'an 753 que Julie fut bannie de Rome et reléguée dans l'île Pandataire, sur la demande d'Auguste, qui dénonça lui-même au sénat romain les excès de sa fille. Un assez grand nombre de nobles, qui avaient eu part à ses faveurs, furent envoyés en exil; un d'entre eux, Junius Antoine, fils du triumvir, que l'empereur avait toujours traité avec bonté, paya de sa vie son ingratitude. Ovide ne quitta Rome que dix ans plus tard. Jusqu'à cette époque, il conserva les bonnes grâces de son maître et ses entrées dans le palais. S'il avait été l'amant de Julie, quelle apparence qu'Auguste eût pardonné à lui seul, que sa confiance rendait si coupable, un crime qu'il avait puni si cruellement dans les autres? Il nous paraît donc prouvé qu'aucun lien n'attachait Ovide aux enfans de Julie; en supposant toutefois, ce qui implique contradiction, qu'un citoyen aussi paisible, aussi étranger à toute espèce d'intrigues politiques,

Sollicitæque fugax ambitionis eram,

se fût déclaré ouvertement pour le jeune Agrippa Posthume, légitime héritier de l'empire, qu'un décret du sénat avait confiné dans l'île de Planasie, quel bizarre caprice, quelle inexplicable fantaisie eussent porté Auguste à bannir tout seul un poète, débile soutien d'une cause abandonnée, lorsqu'il laissait à Rome et dans les premières charges de l'état de si puissans ennemis de Tibère? On a beau faire, nous ne croirons jamais que le poète Ovide ait été un personnage important, un adversaire redoutable; Livie elle-même, avec toute son adresse, n'aurait pu le persuader à Auguste; il aurait fallu quelques preuves, et M. Villenave n'en cite pas.

(1) Valère-Maxime est un maladroit flatteur. N'a-t-il pas écrit la phrase suivante sur la trop fameuse Julie, dans son chapitre *de la Chasteté?*

« O chasteté, divinité tutélaire du palais, tu veilles sans relâche au sein des pénates augustes et près de la couche nuptiale et pure de Julie!

Liv. VI, chap. I.

Quelque temps après le départ d'Ovide pour l'exil, une jeune princesse de la famille d'Auguste, une fille d'Agrippa et de Julie, du même nom que sa mère, disparut également du palais impérial. On apprit bientôt à Rome qu'elle était bannie à perpétuité. Son malheur était d'avoir été surprise en adultère; son crime, que la ville entière l'avait su. Quel était l'imprudent qui avait révélé ce nouveau désordre de la famille impériale, et réduit Auguste à la cruelle nécessité de le punir? C'était un ami du monarque, un familier du palais, le poète de la cour, c'était Ovide..... Admis à toute heure dans les appartemens des princes, ses yeux avaient vu..... sa bouche avait parlé; l'indiscrétion coupable de ses amis, le commérage de ses domestiques, avaient ébruité son secret, qui avait fini par être celui de toute la ville. Qu'on juge du scandale! Auguste indigné frappa d'abord le courtisan indiscret, méchamment, sans y regarder, sans donner de raison, comme on frappe dans la colère; et bientôt après la notoriété fâcheuse acquise au crime de Julie l'obligea de sévir aussi contre elle. Julie fut enlevée, conduite dans l'île de Trémère, sur les côtes de l'Apulie, et c'est là que mourut cette princesse infortunée, après un exil de vingt ans, pendant lequel elle n'eut d'autres ressources que les bienfaits de Livie, l'implacable ennemie de sa famille.

Telle est, suivant nous, la cause la plus vraisemblable de l'exil d'Ovide. Elle est d'accord avec l'ordre chronologique des faits; seule aussi elle est parfaitement conforme à tout ce que dit le poète lui-même des causes de son malheur, dans ses nombreuses et incomplètes confidences à ses amis. Il nous paraît difficile de leur donner un sens en partant d'une autre hypothèse.

Cur aliquid vidi? Cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi?
Inscius Actæon vidit sine veste Dianam;
Præda fuit canibus non minùs ille suis.
Scilicet in Superis etiam fortuna luenda est;
Nec veniam læso numine casus habet.

« Pourquoi ai-je vu quelque chose? s'écrie le malheureux exilé; pour-

» quoi mes yeux sont-ils devenus coupables? pourquoi mon imprudence
» m'a-t-elle rendu témoin d'un crime? Actéon vit Diane sans vêtemens : ce
» fut par hasard; il n'en fut pas moins déchiré par ses chiens (1). C'est que
» le hasard même peut être coupable à l'égard des dieux; et le malheur,
» s'il les offense, ne mérite point de pardon. »

Inscia quod crimen (2) *viderunt lumina, plector,*
Peccatumque oculos est habuisse meum.
Non equidem totam possim defendere culpam;
Sed partem nostri criminis error habet.

« Le destin a voulu que mes yeux fussent témoins d'un crime, dit-il
» ailleurs, et l'on me punit! Mon tort est d'avoir eu des yeux! Sans
» doute je ne puis justifier ma faute tout entière (il avait été indiscret);
» mais le hasard n'est-il pas aussi criminel que moi? »

Dans une autre élégie, il parle de l'indiscrétion de ses amis, de la perfidie de ses domestiques :

Quid referam comitumque nefas famulosque nocentes?

(1) Quelques critiques ont conclu de ces deux vers que le poète Ovide fut exilé pour avoir eu le malheur de voir l'impératrice Livie au sortir du bain. Livie avait alors, de compte fait, soixante-huit ans. Il nous paraît incontestable qu'Ovide fut exilé pour avoir trop parlé après avoir trop vu. Or, je le demande, s'il avait vu l'impératrice dans l'état où Diane fut surprise par Actéon, était-il homme à s'en vanter?

(2) Il est assez étonnant que, dans la recherche des causes diverses qui ont pu décider de l'exil d'Ovide, la plus grosse bévue ait été commise par un auteur presque contemporain de ce poète, un certain Cœcilius Minutianus Apuleius, cité par le savant professeur de Rovigo (*Antiq. Lect.*, lib. XIII) : « Ovide fut envoyé en exil pour avoir été témoin d'un inceste de l'empereur. » — Telle est l'opinion du contemporain. On sait combien Auguste était devenu sévère sur le chapitre des mœurs depuis son élévation à l'empire; Suétone, qui ne le ménage guère, a dit de lui : *Infamiam juvenilis impudicitiæ præsentis et posteræ vitæ castitate refutasse.* C'est donc à soixante-douze ans, accablé sous le poids de graves infirmités, que, démentant sa vie passée, il aurait tout à coup rappelé sa fille, proscrite pour ses désordres depuis dix ans, et qui en avait alors plus de cinquante, — et pourquoi? pour commettre avec elle le crime honteux dont on l'accuse! Vraiment, c'est trop d'inepties en deux lignes. Comment Voltaire a-t-il osé répéter sérieusement une pareille absurdité?

Ailleurs, il promet à Auguste de garder le silence sur la cause de son exil :

Nam non sum tantí ut renovem tua vulnera, Cæsar,
Quem nimiò plus est indoluisse semel.

« Car je ne mérite pas que, pour me justifier, tes blessures saignent » de nouveau. C'est trop pour César que je l'aie fait pleurer une fois ! »

Il écrit à un roi de Thrace, son voisin :

Neve roges quid sit : stultam conscripsimus artem ;
Innocuas nobis hæc vetat esse manus.
Ecquid præterea peccárim, quærere noli :
Ut pateat solá culpa sub arte mea.

« Ne demandez pas quel est mon crime ; j'ai été assez fou pour écrire » l'*Art d'aimer ;* c'en est assez pour n'être pas innocent ; mais ne cher- » chez pas à savoir si j'ai été plus coupable encore. Mon *Art d'aimer* » doit couvrir à lui seul ma faute véritable. »

Ovide attaque ici avec finesse les *considérans* de l'édit impérial ; mais dans le livre second des *Tristes*, il semble les prendre au sérieux, et il envoie à Auguste une longue et brillante défense de son ouvrage. C'était une complaisance de flatteur. L'*Art d'aimer*, qui était depuis dix ans entre les mains de tout le monde, et que l'oisiveté du palais rendait surtout cher aux courtisans, n'avait besoin, malgré la tardive colère d'Auguste, ni d'apologie ni d'excuse ; il n'était incriminé que pour la forme. Ovide le savait bien ; mais il croyait plaire à Auguste en dépensant beaucoup d'esprit pour colorer de quelque vraisemblance un mensonge officiel. Du fond de son exil, le malheureux ne songeait qu'à plaire.

Suivons maintenant Ovide sur cette terre désolée, dans cet exil lointain, qu'il s'efforçait de racheter par tant de flatteries et tant de larmes. On n'aurait qu'une faible idée de ses souffrances, on jugerait mal *les Tristes* et *les Pontiques*, ces œuvres de son exil, dont l'exa-

men va nous occuper aujourd'hui, si l'on ne se transportait par la pensée dans le lieu choisi par Auguste pour être le séjour d'un poète, d'un sybarite, qui s'était nourri d'encens à sa cour, et qu'avaient gâté les délices d'une ville galante et voluptueuse. La bourgade de Tomes, où Ovide n'arriva qu'après une longue et périlleuse navigation, était située en deçà du Danube, près de l'embouchure de ce grand fleuve, sur la rive gauche du Pont-Euxin, que les anciens appelaient *Axene* (αξενος), c'est-à-dire *inhospitalier* (1). Le poète a donné lui-même du lieu de son exil une description topographique parfaitement exacte; aussi ne conçoit-on pas l'importance que les commentateurs ont mise à discuter sans fin une pareille question. Le pays des Tomites faisait partie de la Mésie, province romaine, entre le mont Hémus et le Danube. C'est assurément là une fort belle latitude, celle du midi de la France; et l'on aurait peine à comprendre Ovide, qui se plaint continuellement du froid, si les montagnes qui sont au sud de cette contrée, les vents de nord-nord-est qui soufflent du Pont-Euxin, si l'humidité des forêts et le voisinage du Danube ne l'eussent rendue insupportable, comme le remarque très-bien Voltaire, à un homme né en Italie. Ovide, accoutumé à son doux climat, à l'éclat de son beau ciel,

Largior hìc æther campos et lumine vestit
Purpureo,

se crut perdu quand il arriva dans ce pays qu'éclairait un ciel gris, que la neige couvrait une grande partie de l'année, où le vent du nord abattait des maisons entières, où la campagne n'avait ni bosquets, ni sources limpides, ni chants d'oiseaux sous le feuillage! Il vit avec effroi les Tomitains conduire leurs chariots attelés de bœufs sur les glaces du Danube, que, dans un mouvement de poétique colère, il met au-dessous du fleuve des enfers. Il raconte avec l'expression d'une terreur naïve qu'il marchait à pied sec sur les vagues immobiles du Pont-Euxin..... Oh! combien il regrette alors et sa

(1) *Nam neque jactantur moderatis æquora ventis,*
Nec placidos portus hospita navis adit.

maison près du Capitole, et ses jardins dans les faubourgs, et les portiques de marbre de la ville, et les gazons du champ-de-Mars! Avec quel accent de douleur il demande au moins un ciel plus doux! Avec quel dépit il s'écrie : « Eh quoi! lorsque le monde est si vaste, voilà donc la terre qu'on a découverte pour mon exil! »

Les habitans de Tomes ne valaient guère mieux que son climat. C'était une population mi-partie de Grecs dégénérés et de Gètes encore sauvages (mais les Gètes dominaient dans le mélange); brigands que l'intérêt et la crainte avaient réunis dans l'enceinte des mêmes murs, mais ennemis des lois et toujours armés, soit pour repousser les invasions, soit pour se faire justice à coups de couteaux. Ovide dit que le tribunal était souvent ensanglanté de leurs querelles,

Adde quod injustum rigido jus dicitur ense,
Dantur et in medio vulnera sæpè foro.

Ces barbares au visage sinistre, à la voix rude, avec leurs longs cheveux, leur barbe hérissée de glaçons et leurs épaules couvertes de peaux de bêtes, portant poignard à la ceinture, et à la main des javelots trempés dans du fiel de vipères, tels étaient donc les nouveaux compatriotes du malheureux poète. Ils lui inspiraient une sorte d'horreur : « Ce ne sont pas des hommes, écrivait-il; ils sont plus sauvages que des loups! » Leur langue était un patois grossier, qui conservait à peine quelques vestiges de l'idiome grec, altéré par sa fusion avec le sarmate. Ovide que personne n'entendait, et qui à son tour passait pour un barbare, faute de se faire comprendre,

Barbarus hìc ego sum quia non intelligor ulli,

fut pendant quelque temps obligé de parler la langue des muets; il conversait par signes. A la fin il apprit le gétique,

Jam didici geticè sarmaticèque loqui;

ce vers était peut-être poétique sur les bords du Danube; mais il

sonnait dur à des oreilles romaines. Ovide s'en excuse humblement; il demande pardon aux muses; il supplie ses amis de ne pas lui tenir rigueur pour tous les termes vicieux qui lui échappent; ce sont des produits du sol gétique, de tristes enfans de son exil, qu'il recommande à la pitié, et qui ne méritent pas de colère; — il est resté dans *les Metamorphoses* d'Ovide un barbarisme justement célèbre, c'est le verbe *mori* accru d'une syllabe, *moriri*, pour terminer un hexamètre; celui-là pourtant il le fit à Rome (1).

Au milieu de cette nation sauvage, où son cœur restait solitaire comme son esprit, sous ce ciel de fer dont la rigueur consumait rapidement sa vieillesse, Ovide du moins put-il jouir de quelque repos? Sa destinée ne le permit pas. La ville de Tomes était un enfer; faiblement défendue par ses murailles contre les irruptions continuelles de peuplades belliqueuses et féroces, tous ses habitans étaient soldats; il fallait veiller jour et nuit pour sa défense. Les ennemis, comme des nuées d'oiseaux, descendus de leurs montagnes, venaient s'abattre pendant l'hiver autour de la chétive bourgade, ravageaient la campagne, incendiaient les fermes et massacraient tous ceux qu'ils ne pouvaient emmener. Montés sur des chevaux rapides, lançant au loin de longues flèches empoisonnées, ne vivant que de rapines, ces Bedouins du Nord faisaient aux habitans de Tomes une guerre d'extermination; ceux-ci n'osaient sortir de l'enceinte de leurs murs. Au premier signal des sentinelles, toute la population courait aux armes; les remparts se hérissaient de soldats, les flèches des barbares remplissaient l'air, s'attachaient aux toits des maisons, ou causaient de mortelles blessures. Ovide, le casque en tête, l'épée au poing, un bouclier au bras, était obligé de suivre au combat ses hôtes farouches; on l'entraînait dans la mêlée, on le postait sur les remparts; il fallait y supporter la faim, le froid, les longues nuits et les assauts. C'était un rude métier pour le chantre des *Amours*. Il était triste de commencer à cinquante-deux ans l'apprentissage de soldat, et d'user un reste de forces à défendre sa prison contre des pillards. « Seul entre

(1) *Metamorph.*, lib. XIV, v. 215.

» tant d'exilés, s'écriait-il avec douleur, j'ai été obligé de changer
» de condition en changeant de patrie! Un casque d'airain pèse
» sur mes cheveux blanchis; moi qui détestais la guerre, je ne
» connais plus la paix; j'écris mes vers au milieu du bruit des
» armes; je suis devenu soldat sur le sol où je suis banni! »

Le malheur d'Ovide n'était pas de ceux que le temps affaiblit, même lentement; chaque jour, au contraire, semblait ajouter à ses privations, et lui rendait plus amer le souvenir de sa famille et de sa patrie. « Je suis malheureux, écrivait-il à un ami qui lui demandait des détails sur son exil; *sum miser!* que ce mot vous tienne lieu d'un long récit. » Où puisa-t-il donc le courage nécessaire pour supporter pendant sept ans une si affreuse adversité? Ce fut dans l'étude. L'étude ne le consola pas sans doute, mais elle le soutint. Il acheva son poème des *Fastes*, ce monument d'une si vaste érudition et d'une si facile poésie; il chanta les *triomphes de Tibère* dans un ouvrage qui n'est pas resté; il lança contre un des amis de son ancienne fortune, devenu calomniateur de sa gloire et de son exil, une longue satire en distiques, intitulée *Ibis*. Le mètre était mal choisi, le style manquait de vigueur; Ovide n'était pas né pour la satire. Il fut plus heureux dans la composition d'un poème en langue gétique sur *la mort et l'apothéose d'Auguste*. Il l'avait adressé aux Tomitains; il eut la fantaisie de le lire en public; ce fut pour lui l'occasion d'un triomphe, non de ceux qu'il avait obtenus autrefois à Rome, lorsque la foule se pressait pour l'entendre sur les gradins des amphithéâtres, ou devant la cour de l'empereur, sous la voûte des salons dorés. Ici quelques Sarmates à l'oreille dure, enveloppés dans des fourrures grossières, et frissonnant sous un ciel gris, formaient tout son auditoire; mais la douceur des chants d'Ovide les transporta. Il n'avait pas achevé sa lecture que déjà toutes ces têtes s'agitaient, ces lourds carquois retentissaient; un long murmure d'admiration parcourait l'assemblée,

Et caput et plenas omnes movêre pharetras,
Et longum getico murmur in ore fuit.

Un d'eux s'avança : « Puisque tu écris de si belles choses de César, s'écria-t-il, César aurait dû te rappeler dans son empire. » Ce barbare était assurément plus indulgent qu'un célèbre critique, Julius Scaliger, qui a écrit « qu'Ovide méritait son exil, rien que pour avoir flatté son maître (1). » Le vœu du Sarmate ne fut point exaucé; mais la poésie avait opéré un miracle : les Tomitains devinrent sensibles,

. . . . *Tùm rigidas motare cacumina quercus.*

Le nouvel Orphée fut comblé d'honneurs ; on décréta qu'il était un grand poète ; on l'exempta de tout impôt ; la ville de Tomes lui décerna publiquement des couronnes ; un petit roi voisin, espèce de Frédéric sarmate, qui faisait des vers et en recevait, l'honora de sa correspondance. Toutes ces marques d'attention, quoique tardives (Ovide était alors dans la sixième année de son exil), lui firent aimer ces barbares, qui ne lui avaient si long-temps inspiré que de l'épouvante. Il les remercia dans des vers pleins de charme, d'abandon et de tristesse (2); car ce sentiment dominait tous les autres. Leurs honneurs et leurs priviléges ne lui rendaient pas la patrie !

La tristesse devait être la muse d'Ovide ; *les Tristes* et *les Pontiques* sont le véritable monument et la longue histoire de son exil.

Ce sont deux ouvrages (3) peu connus et mal appréciés.

(1) *Carmen J.-C. Scaligeri de P. Ovidii Nasonis exilio.*

(2) *Molliter à vobis mea sors excepta, Tomitæ,*
Tàm mites Graïos indicat esse viros.
Gens mea Peligni, regioque domestica Sulmo,
Non potuit nostris lenior esse malis ;
Quàm grata est igitur Latonæ Delia tellus,
Erranti tutum quæ dedit una locum;
Tàm mihi cara Tomis, patriâ quæ sede fugatis
Tempus ad hoc nobis hospita fida manet.
Dî modò fecissent placidam spem posset habere
Pacis, et a gelido longiùs axe foret!

Epist. ex Ponto, lib. IV, ep. xv.

(3) Le premier est un recueil d'élégies ; le second une collection de lettres écrites à ses amis.

Ces chants de douleur et presque de mort, ces épanchemens tendres d'une amitié désolée, ces vœux sans espoir, ces regrets sans soulagement, n'ont pas seulement l'intérêt qui s'attache à une grande infortune, bien réelle, bien irréparable, et qui pèse sur une ame faible; on y retrouve tout le charme et toutes les grâces de l'esprit d'Ovide, sa facilité, sa souplesse, son abandon, la richesse des images, la variété des comparaisons : le style manque de force; mais ce sont des plaintes qui s'échappent d'un cœur brisé; le poète se répète; c'est que l'horizon ne change point pour lui : l'exil, toujour l'exil! a-t-il d'autre pensée que l'exil? Malgré ces défauts, qui sont plutôt ceux de sa fortune, Ovide n'est point monotone comme le poète anglais Young, ni fade comme le fut souvent Millevoye. Il ne joue pas la mélancolie; il ne grimace pas, faute de savoir pleurer. Ces inconsolables faiseurs d'élégie, qui vivent au milieu des plaisirs, ces poètes abîmés de douleur après un bon repas, au coin d'un bon feu, ne causent d'émotions à personne : *Si vis me flere!* mais Ovide est bien véritablement malheureux; ce sont d'amères larmes qui sillonnent son visage d'homme. Pour parler vrai de la douleur, il n'a que sa vie à raconter. Il avait voulu se détruire; mais sa main trembla; — « Il faut des larmes et non du sang! » s'écria le pauvre exilé; et il continua de pleurer.

Il pleura tant, que les forces lui manquèrent à la fin plutôt qu'un sujet à ses larmes. Auguste était mort; Ovide avait perdu tout espoir. Le nouveau maître de Rome n'était pas d'humeur à rappeler d'exil un malheureux qui devait en sortir, si tôt après, par la mort. Ovide le savait; il ne demanda rien : il se laissa mourir. « Je suis malade, écrivait-il à sa femme, malade aux confins du » monde, au milieu des Gètes et des Sarmates. Le ciel me tue, » l'exil me consume; cette terre m'est odieuse. Point d'alimens » qui me soutiennent; point d'eaux salutaires; une maison » malsaine, et personne pour m'offrir les secours de l'art! » Pas un ami qui charme par ses récits l'insupportable lenteur » du temps! Rien, que mes souvenirs et mes regrets! Grands » dieux! quand j'arrive au terme de mon exil, était-ce donc vous » demander trop qu'un peu de terre dans ma patrie! » Il mou-

rut (1). Son tombeau s'éleva sur cette plage étrangère et barbare. Voici l'épitaphe qu'il avait composée :

« Ci gît le chantre des amours, le poète Ovide, qui mourut » victime de son génie pour les vers. Passant, si tu as jamais » aimé, souhaite le repos à sa cendre (2). »

Ainsi, jusque dans son épitaphe, Ovide fut fidèle au secret de son malheur, de son exil et de sa mort (3).

(1) L'an de Rome 770, à l'âge de cinquante-neuf ans.

(2) *Hic ego qui jaceo, tenerorum lusor amorum,*
Ingenio perii Naso poeta meo :
At tibi qui transis, ne sit grave, quisquis amásti,
Dicere : Nasonis molliter ossa cubent!
Tristes, liv. III, élég. III.

(3) Aujourd'hui nous n'avons considéré Ovide que comme poète élégiaque; nous chercherons à apprécier plus tard deux grands ouvrages du même écrivain, une épopée et un poème érotique, *les Métamorphoses* et *les Amours*.

CUVILLIER FLEURY.

Notes du mont Royal

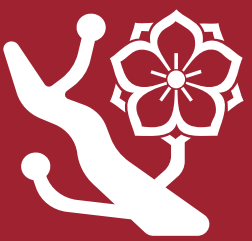

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEIZIÈME VOLUME

DE LA REVUE DE PARIS.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Pages.

Juvénal, par M. Nisard. 129

Michel-Ange (2e article), par M. Eugène Delacroix. 164

Ovide, par M. Cuvilier Fleury. 200

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

La dernière heure. — Vision, par Jean-Paul Fr. Richter. . . . 5

Est-elle veuve? est-elle mariée? (*The Polar Star.*) Traduction de M. A. Lesourd. 185

LITTÉRATURE MODERNE.

Poésie. — Les secrètes Pensées de Rafaël, gentilhomme français, par M. Alfred de Musset. 11

Pages.

Le Tête-à-tête, ou Trente lieues en poste, proverbe, par M. Eugène Scribe. 18

Des manuscrits retrouvés de Diderot. — Deux Lettres inédites de Diderot 73

L'Homme au milieu de la création, par M. N.-A. de Salvandy. . 90

Poésie. — A Notre-Dame-de-Lorette. — Ballade, par M. Alfred de Wailly. 99

Souvenirs historiques (deuxième et troisième lettre), par M. Benjamin Constant. . . . . 102 et 221

Correspondance. — Lettre datée de Berlin sur Mlle Sontag et sur la Prusse, par M. Saint-Marc Girardin. 113

Louis XI et François de Paule, scène historique en vers, par M. A. Robert. 149

Mœurs écossaises. — L'Orage de Tamantoul, par M. Ph. Chasles. 157

Poésie. — A M. de Lamartine; par M. A. de Beauchesne. . . 217

Album. . . . . 64 119 179 et 234

Musique. — Notre-Dame-de-Lorette, paroles de M. Alfred de Wailly, musique de Mlle Bertin

FIN DE LA TABLE DU TOME SEIZIÈME.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, RUE DU CADRAN, N° 16.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Au Bureau de la Revue de Paris,

RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N° [illegible]

CHEZ LEVAVASSEUR, LIBRAIRE, SUCCESSEUR DE PONTHIEU, PALAIS-ROYAL;

J. DELBECH, à Bordeaux.
Mme DURVAL, à Lyon.
ALEXANDRE, à Strasbourg.
EDET jeune, à Rouen.
FÉLIX BOURROUX, à Gannat (Allier).
BARBEZAT, à Genève.
Mme Ve VIEUSSEUX, à Toulouse.
HUE et Ce, au Havre.
BRONNER BAUWENS, à Lille.
VANAKÈRE, père,
CAMOIN, à Marseille.
VALLON, à Hunningue.
CHERVEN-GAILLARD, à Orléans.
LAURENT, à Toulon-sur-Mer.

A LONDRES,

Chez TREUTTEL et WURTZ, TREUTTEL FILS ET RICHTER, 30 soho square.

A BRUXELLES,

A la LIBRAIRIE PARISIENNE, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,

Rue de la Madeleine, N° 438.

CHEZ M. DE SAINT-MARTIN,

Éditeur du Journal d'Agriculture, rue des Sablons, N° 8.

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET DIRECTEURS DES POSTES.

Conditions de la Souscription.

La REVUE DE PARIS paraît par volume composé de 260 à 320 pages, dont les feuilles détachées sont envoyées séparément aux Souscripteurs, pour être réunies à la fin de chaque mois.

Le prix de la Souscription est ainsi fixé :

PARIS. — POUR	3 VOL.	40 FR.	—	PROVINCE. — POUR	3 VOL.	22 F.	50 C.
»	6	»	80	—	»	6	»	45	00
»	12	»	80	—	»	12	»	90	00

ÉTRANGER (ANGLETERRE EXCEPTÉE).

POUR 3 VOL. 25 FR. — POUR 6 VOL. 50 FR. — POUR 12 VOL. 100 FR.

Londres.

3 VOL. liv. st. 1. 4 sh. — 6 VOL. liv. st. 2. 8 sh. — 12 VOL. liv. st. 4. 16 sh.

EVERAT, Imprimeur, rue du Cadran, n° 16.